

IV- UNE ALIMENTATION EN EAU SECURISÉE

- IV-2 UNE NOUVELLE STRUCTURE -

Profitant de la réalisation du canal EDF et de dotations en eau disponibles, des propriétaires se sont regroupés en 1967 pour la création d'un réseau d'irrigation par aspersion sur les parcelles non desservies par les canaux gravitaires. En 1967, ils ont créé une Association Syndicale Libre qui a été transformée en Association Syndicale Autorisée par décret préfectoral le 29 décembre 1970.

Au départ, la surface concernée était de 142 ha, située sur les terrasses de Dabisse. L'ASA IPCM a équipé ce premier périmètre d'une station de pompage à la prise S1 "Saint-Michel" et d'un bassin tampon sur la colline à la cote 525m NGF. A la demande de nombreux agriculteurs le périmètre s'est étendu en direction des Mées (secteur Nord) et d'Oraison (secteur Sud), en plusieurs tranches de travaux.

L'équipement pour ces extensions a amené la création de deux autres stations de pompage : S2 "les Pourcelles" et S3 "Paillerols" et de deux bassins tampons asservis R2 "les Pourcelles", et R3 "le Créas".

Pour équiper la terrasse supérieure dite de Brigadel une station de pompage au niveau du bassin R3 "le Créas" refoule dans un bassin situé à 680m NGF. Ce dispositif a été complété en 1990 par un surpresseur permettant aux parcelles les plus hautes de bénéficier d'une pression suffisante.



Station pompage S3-Paillerols